



Conseil de Gestion pédagogique

Avis de la réunion du 8 octobre 2021

PRÉSENTS

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Brice Cannavo

Christian Châtel

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Taher Tribak

Membres représentants des assistants, chargés d'enseignement, de travaux et de programmation

Mohcine Zian, Christine Grégoire

Membre représentant des organisations syndicales

/

Membres représentants des étudiants

Pathana Chansamone

Elliot Ratinaud

Mariana Blanc Moya

Mathilde Bedrune

Délégué du Gouvernement

Thierry Zeller

EXCUSÉ.E.S : Nicolas Walbecq, Lilian Cornelis, Alexandra Biquet, Serge Gabet, Manon Ledune, Sabine Bourgeois.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du PV de la réunion du CGP du 21/09/2021
- 2 - Attributions
- 3 - Rapport conseiller artistique
- 4 - Divers

Ouverture de la séance à 12h30 (Mr Zeller nous rejoint à 13h00)

Le directeur constate que le quorum est atteint. Il indique qu'en l'absence de la personne qui fait habituellement le secrétariat du C.G.P. (Manon Ledune), Christian Châtel assurera le secrétariat de séance. Il demande si un.e membre souhaite apporter une modification à l'ordre du jour.

Aucun membre ne souhaite modifier l'ordre du jour.



1 - Approbation du PV de la réunion du CGP du 21/09/2021

Le projet de PV est approuvé à l'unanimité des votant.e.s.

2 - Attributions

Le directeur présente les différentes attributions.

En l'absence d'un CV de Salvatore Calcagno, Christine Grégoire en fait sa présentation. "il est metteur en scène et vient d'achever une résidence d'artiste au théâtre Les Tanneurs. Il devrait commencer une nouvelle résidence au Varia.

Le vote des attributions est effectué par 10 votant.e.s

ASTDC	Pour	Contre	Abstention
Berliner Alain	8		2
Calcagno Salvatore	8		2
Couchard Fabrice	8		2
Cox Mathieu	8		2
Damiean Fabienne	9		1
Denys Marie	9		1
Durand Sabine	9		1
Fichet Frédéric	6	2	2
Frères Julie	9		1
Halloy Laurence	9		1
Lambert Julien	8		2
Maquest Emilie	9		1
Phlypo Anne	9		1
Roullier Gall Frédéric	7		3
Saulnier Sylvie Candy	9		1
Steenhoudt Alain	7		3
Verschoren Christine	9		1



DANSE	Pour	Contre	Abstention
Morales Marielle	9		1
Nebie Adonis	9		1

3 - Rapport d'activité annuel de la conseillère académique

Ce rapport d'activités est requis par décret annuellement et doit être envoyé à l'ARES (académie de recherche et d'enseignement supérieur) et aux délégués.

Depuis l'année passée, l'ARES a décidé que ce rapport annuel ne devait contenir que les différences apparues dans l'exercice de leurs fonctions par rapport à l'année précédente.

Raison pour laquelle, au projet de rapport de l'année académique 2020-21 a été joint celui de 2019-20.

En absence de la conseillère académique, le directeur propose de l'inviter à la séance suivante et d'approuver le rapport lors de celle-ci.

Néanmoins, on peut préciser que seuls deux points de l'**AXE 1** du rapport (*conseiller l'étudiant dans l'établissement de son programme d'études*) sont différents de l'an passé :

- à la question 1 : certaines difficultés ont-elles pu être levées ? ; la réponse est : oui et décrite comme suit : *élaboration en interne d'un logiciel outil soutenant en version numérique ; la création du PAE, sa transmission et sa validation au moyen de la signature électronique de l'étudiant.e.*
- à la question 2 : de nouvelles difficultés sont-elles apparues ? ; la réponse est oui/non et décrite comme suit : *les rencontres spontanées et/ou fortuites en présentiel ayant été considérablement si pas totalement proscrites, le maintien du contact et de l'échange avec les étudiant.e.s n'a pas été facilité.*

4 - Divers

Laurent Gross propose de faire point sur l'avancée concernant les futurs bâtiments de l'école ; les bâtiments temporaires d'une part, dits "Feron" et "Bodega", et le bâtiment dit "Couronne" d'autre part.

- Site "Feron": les aménagements avancent bien. Les cours devraient pouvoir y être organisés progressivement à partir de début novembre. Une visite est prévue avec des étudiant.e.s prochainement. Christine Grégoire précise que le prochain Conseil d'Option Théâtre sera principalement consacré au déménagement à Feron.
- Site "Bodega" : le directeur explique que la situation est plus compliquée notamment due à des interlocuteurs différents que sur le site de "Feron". Il y a peu d'informations à communiquer à ce jour.
- Site "Couronne" : une réunion s'est tenue le 01 octobre avec les différentes parties prenantes au projet. Elles ont toutes donné leur accord pour défendre le projet architectural proposé par WBE. Le permis de bâtir devrait être délivré d'ici la fin de l'année civile.



13h15, le directeur lève la réunion en remerciant les étudiant.e.s du C.E. qui vont quitter cet organe et n'assisteront plus au C.G.P. Le directeur aura à cœur d'accueillir leurs remplaçant.e.s.

Laurent Gross
Directeur